Lettre d'information de l'association Picardie Nature - juin 2008

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

En France, les deux tiers des zones humides ont disparu depuis le début du siècle. Les batraciens ou amphibiens ont un besoin vital de ces milieux pour s'y reproduire. Mais la disparition des sites de reproduction n'est pas la seule atteinte portée aux populations. Toutes les espèces d'amphibiens sont aujourd'hui menacées dans notre pays parce qu'elles souffrent également de l'usage des pesticides en agriculture et de destruction directe au cours de leur migration de reproduction.

Ces animaux ont la particularité de partager leur vie entre des phases terrestres et des phases aquatiques (amphibien signifie à double vie). La plupart des espèces sont terrestres et ne rejoignent les mares qu'au moment de la reproduction. Qu'ils soient à l'état adulte ou à l'état larvaire (têtards pour les grenouilles et crapauds), ils jouent un rôle dans la nature (consommation de mollusques, d'insectes, épuration de l'eau par ingestion de déchets végétaux et animaux, source de nourriture pour des prédateurs, etc.).

Le phénomène de migration

Tous les ans, en février-mars des milliers de batraciens périssent sur les routes de Picardie au cours de leur migration de reproduction vers les zones humides. Une évaluation réalisée en mars 2001 par notre association sur la commune de Cottenchy (Bois Magneux) près d'Amiens a montré que sur 905 animaux contrôlés, 34% étaient victimes du trafic routier. A Choisy au Bac, autre site retenu pour l'installation d'un dispositif de protection, le trafic routier est bien plus dense. Aucune évaluation du taux de mortalité n'a été effectuée avant la première opération en 2007, mais le renouvellement de l'opération au cours des prochaines années mettra certainement en évidence l'impact positif du dispositif.

Le dispositif de protection

Le procédé utilisé est simple, il consiste à retenir les batraciens par une barrière, à les recueillir puis à les déposer de l'autre côté de la route. Le matériel utilisé est constitué d'une bande de plastique noir de 40 cm de haut tendue par des piquets et de seaux disposés au pied de cet obstacle dans lesquels tomberont les animaux. Les seaux sont alors relevés chaque soir et chaque matin durant toute la période de migration. Cette opération, simple en apparence, se révèle délicate car le dispositif ne doit, en aucun cas, se transformer en piège (si le recueil n'est pas assuré par exemple).
Pour être efficace l'opération doit viser, à terme, à identifier les couloirs de migrations les plus remarquables ainsi que les sites de ponte. L'objectif restant de réduire le caractère meurtrier de la route, par l'installation de crapauducs ou en modifiant la migration par la création de mares de substitution.
Indéniablement cette activité revêt un intérêt pédagogique en rendant visible une faune méconnue voire mal aimée et un phénomène de migration nocturne parfois spectaculaire. C'est aussi pour nous un moyen de montrer aux pouvoirs publics, chiffres à l'appui, l'atteinte à la biodiversité que peut constituer la construction d'une route et le trafic routier.
Depuis maintenant 2 ans (5 ans dans la Somme), l'association Picardie Nature anime directement et en collaboration avec l'association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion et le PNR Oise – Pays de France, 4 opérations de protection d'amphibiens. Cette page spéciale est destinée à dresser un bilan de notre mobilisation en février-mars ainsi que d'envisager le développement dans les prochaines années.



Picardie Nature - B.P. 835 • 80000 Amiens Cedex 1 - Tél. (0) 322 97 97 87 - Fax. (0) 322 92 08 72
E-Mail : contact@picardie-nature.org • Site Internet : www.picardie-nature.org
Secrétariat : Maison des Sciences et de la Nature - 14, Place Vogel Amiens (CCP LILLE 872.02E)

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

Site : RD 66, commune de Choisy-au-Bac

Date d'installation du dispositif le 20 février
Date de retrait du dispositif le 31 mars
Longueur du dispositif : 200 mètres
Nombre de bénévoles mobilisés : installation du dispositif : 9 , relevé : 3

Espèces recueillies : crapauds communs et grenouilles rousses
Nombre total d'animaux recueillis : 445 crapauds et 25 grenouilles rousses Nombre maximum d'animaux recueillis en une soirée : 135 le 25 février

Articles dans la presse : 2 (Courrier Picard et Parisien)

Les points forts de cette opération en 2008 : le nombre d'animaux recueillis a plus que doublé (167 en 2007 et 445 en 2008), encourageant. L'installation du dispositif dans un champ a amélioré la sécurité des ramasseurs en les éloignant d'une route à grande circulation.

Les points à améliorer pour 2009 : augmenter la longueur du barrage et la mobilisation du bénévolat.

Impressions sur l'opération : très intéressante et encourageante car sans ce barrage, les voitures auraient encore fait un carnage. Cette chaussée est relativement récente (7 ans) et a été prolongée en 2007 par une rocade traversant un massif forestier. Le site revêt donc un intérêt particulier dans la mesure où la connaissance du phénomène de migration pourrait nous permettre d'exiger des mesures compensatoires, la route étant en léger surplomb par rapport aux terrains traversés.

Remerciements à tous les bénévoles sensibilisés par cette cause, et à l'agriculteur de Choisy-au-Bac qui nous permet de mettre notre bâche et nos seaux dans son champ déjà en culture.

Contact : association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion, M. Yves TROCME, tél.pers.03.44.76.19.01 et Mme EUDELLE, Tél.pers.03.44.76.07.88



COMPIEGNE – RIBECOURT

Dimanche 2 mars 2008

LE PLESSIS-BRION

Des bâches pour sauver les crapauds

Sauvegarde et nature renouvelle un système de bâches tendues le long de la route de Choisy. Elles canalisent les crapauds rejoignant les étangs, pour leur éviter d'être écrasés en traversant.

Mercredi matin, pour la deuxième année, sur la Départementale 66, reliant le Plessis-Brion à Choisy-au-Bac, une équipe de bénévoles de l'association Sauvegarde et nature du Plessis-Brion a installé des bâches pour empêcher les crapauds de traverser la route. Ces bâches en plastique noir sont tendues sur 200 mètres et tenues par des piquets en bois.

Des seaux sont enterrés tous les 10 mètres pour récupérer matin et soir les crapauds qui y plongent. Les bénévoles les emmènent au plan d'eau le plus proche, où ils se reproduisent.

Site : RD 17 et 17E, commune de Gouvieux

Installation du dispositif le 2 février
Date de retrait du dispositif le 20 mars
Longueur des dispositifs
Site 1 (croisement d17 et d17e) : 70 mètres
Site 2 (face au hangar agricole) : 50 mètres
Nombre de bénévoles mobilisés : 15

Espèces recueillies : crapaud commun et grenouille agile
Nombre maximum d'animaux recueillis en une matinée : 39

Articles dans la presse : 3 et mention dans le bulletin municipal de Gouvieux

Les points forts de cette opération en 2008 :
de 40 animaux sauvés en 2007, nous sommes passés à 176 et nous en sommes très fiers. Nous espérons que cette croissance sera exponentielle et atteindra rapidement le millier d'animaux sauvés.

Projets pour 2009 :
Équiper le 3ème point de migration identifié en 2007
Allonger le dispositif du site 2 en amont et en aval pour le porter à 80 mètres
Préparer un diaporama et le tester dans une ou deux écoles où nous avons des institutrices amies
Contacter le propriétaire du château situé en face du point de migration restant à équiper pour vérifier l état de la mare résiduelle dans le parc.
Poursuivre la collaboration avec le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France (mise à disposition de bâches spécifiques, très facile à poser)

Remerciements aux bénévoles et à Jean-Luc HERCENT du PNR Oise-Pays de France.

Contact : Françoise JOUVE, tél. pers.03.44.57.36.55, mail : jouve.francoise@neuf.fr

NDLR : dès la fin de la première opération en mars 2007, au résultat pourtant décourageant, Françoise JOUVE, animatrice dynamique du groupe de bénévoles, cherchait déjà, avec pertinence, à identifier les passages et les lieux de ponte potentiels pour mieux cerner les menaces pesant sur cette faune.

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

Site : la coulée verte, commune de Loeuilly

Date d'installation du dispositif le 17 février
Date de retrait du dispositif le 29 mars
Longueur du dispositif : environ 150m
Nombre de bénévoles mobilisés : 10 personnes pour l'installation, 4 réguliers pour les relevés

Espèces recueillies : crapaud commun, triton palmé, triton crêté, grenouille rousse, crapaud accoucheur
Nombre total d'animaux recueillis : 740 crapauds communs, 71 tritons palmés, 25 triton crêtés, 1 grenouille rousse, 1 crapaud accoucheur
Nombre maximum d'animaux recueillis en une soirée : 65 le 12 mars

Articles dans la presse : annonce de l'opération dans les pages locales du Courrier Picard et de l'Union

Les points forts de cette opération en 2008 : redécouverte du crapaud accoucheur (présent à environ 600 mètres dans la commune) après une interruption pendant 3 ans.

Les points à améliorer pour 2009 : l'organisation de sorties publiques, en particulier à destination des jeunes est rendue difficile depuis 3 ans en raison des variations de températures. Plutôt que de proposer longtemps à l'avance des dates, nous organiserons « au pied levé » des animations en fonction des prévisions météo.



Projets pour 2009 : La récupération des bâches utilisées jusqu'à présent au bois Magneux devrait nous permettre d'augmenter la longueur du dispositif et découvrir, peut-être une population de Triton crêté plus importante encore le long de la coulée verte.

Remerciement à M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes du canton de Conty qui nous autorise depuis 5 ans à installer le dispositif sur la coulée verte

Contact : Patrick THIERY, Vice-président de Picardie Nature, tél. pers.03.22.38.07.33

Site : Bois Magneux, RD 116, commune de Cottenchy

Date d'installation du dispositif le 16 février
Date de retrait du dispositif le 28 mars
Longueur du dispositif : 400 mètres (contre 500 les années précédentes)
Nombre de bénévoles mobilisés : une trentaine

Espèces recueillies : crapaud commun, grenouille rousse, triton palmé
Nombre total d'animaux recueillis : 9725
Nombre maximum d'animaux recueillis en une soirée : 649

Articles dans la presse : annonce de l'opération dans le JDA, mensuel d'Amiens Métropole, reportage sur France 3 Picardie

Les points forts de cette opération en 2008 : une animation conjointe Picardie nature – En Savoir Plus et l'utilisation d'un site interactif créé par un bénévole pour faciliter l'inscription des ramasseurs

Impressions sur l'opération : bonne organisation grâce au site interactif, bonne participation du bénévolat sur l'ensemble de la période.

Projets pour 2009 : L'opération prend fin sous cette forme, c'est-à-dire l'installation d'un dispositif temporaire et la mobilisation de bénévoles pendant plus d'un mois. Le site va bénéficier de l'installation de 4 tunnels sous la route, complétés par une barrière permanente dans le bois Magneux (voir article le 1er crapauduc en Picardie).

Remerciements : à tous les bénévoles qui ont participé à l'opération depuis 2003 sur ce site.

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

Le 1er crapauduc de Picardie

Après 8 ans d'étude et de mobilisation de dizaines de bénévoles emmenés par Sébastien Legris, l'un de nos salariés, le chantier du 1er crapauduc en Picardie s'est ouvert. Les premiers coups de pelleteuse ont été donnés le avril, après quelques visites de repérage en compagnie de techniciens du Conseil Général de la Somme (ex DDE) et de l'entreprise STAG, retenue après appel d'offre. Le chantier s'est déroulé sans mauvaise surprise sur le terrain. Il a néanmoins été nécessaire de modifier la localisation d'un passage compte tenu de la configuration d'un talus. Sébastien Legris a suivi le chantier qui n'aura duré que 3 semaines. Les buses de section carrée, donc à fond plat sont constituées d'un béton lisse (idéale pour les déplacements des amphibiens).
Cette première phase est sous maîtrise d'œuvre du Conseil Général de la Somme. La seconde consiste en l'installation d'un barrage permanent se raccordant aux entrées des tunnel. Elle sera entreprise par Picardie Nature et prendra la forme de chantiers nature pour lesquels nous solliciterons le lycée agricole du Paraclet, comme depuis deux ans et bien entendu toutes les bonnes volontés (voir dates).

Pour ces raisons nous attendrons que le dispositif soit achevé pour envisager une inauguration avec l'ensemble des partenaires qui ont participé au projet depuis l'installation du premier dispositif temporaire (Amiens Métropole, DIREN-Picardie, Conseil Général de la Somme, FEDER, Lycée agricole du Paraclet, école de garde-pêche de l'ONEMA).
Mais le moment le plus fort sera certainement le suivi de la migration, l'an prochain en février mars pour vérifier l'efficacité de ce dispositif innovant.



Chantier nature pour l'installation des couloirs et barrières dans le bois Magneux samedi 5 juillet et samedi 19 juillet
(inscription obligatoire auprès de Sébastien Legris)

Il s'agit de tracer un couloir matérialisé par un barrage infranchissable pour les amphibiens afin de les diriger vers les 4 passages souterrains. Au cours de ces chantiers les bénévoles assembleront les planches et les poseront dans le bois avec une attention particulière pour les entrées de tunnels.
Rendez-vous à 9h30 sur le parking du bois Magneux, face au lycée agricole du Paraclet. Durée, la journée
Outillage utile : visseuse ou perceuse sur batterie, scie à bois, masse, pioche, bêche et pelle, brouette.
Pour ce chantier nous recherchons un groupe électrogène portatif, si vous pouvez nous aider, contacter Sébastien legris.
Renseignement : Sébastien Legris 03.22.97.97.87 mail sebastien.legris@picardie-nature.org.

Un dispositif temporaire de protection d'amphibiens dans votre commune, pourquoi pas ?

Forte de ces expériences et des résultats obtenus, Picardie Nature entend promouvoir d'autres opérations de protection d'amphibiens au cours de leur migration de reproduction sur d'autres sites en Picardie. Mais attention, si l'opération semble simple, dans son principe, elle exige rigueur et moyens humains, dans un contexte réglementaire qui nécessite des autorisations (transport d'espèces protégées, autorisation d'implantation du dispositif) et un respect de règles de sécurité.
Une telle opération revêt souvent plusieurs intérêts : scientifique par l'identification précise des espèces recueillies, pédagogique, surtout si l'organisation d'animations est possible et enfin en matière d'aménagement du territoire pour apporter des mesures correctives à l'impact négatif du trafic routier.
N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre projet.
Contacts : Sébastien Legris 03.22.97.97.87 mail sebastien.legris@picardie-nature.org
Patrick Thiéry, tél. 03.22.38.07.33 après 19h